

2008

société pour
les **peuples**
menacés

Une voix pour les persécutés.

Editorial	3
Campagnes	4
Chine	4
Kurdistan	5
Tchéthénie	5
Roms	6
Génocide	7
Projets	8
Kurdistan	8
Afghanistan	8
RD Congo	8
Tchéthénie	9
Finances	10
Rapport des prestations financières	10
Bilan	11
Comptes annuels	12
Personnel	14
Association	15
Talon	16

Edition :

Société pour les peuples menacés Suisse
 Wiesenstrasse 77, CH-3014 Berne
 Tél.: 031 311 90 08
 Fax: 031 311 90 05
 E-mail : info@gfbv.ch
 Internet : www.gfbv.ch
 Compte CCP : 30-27759-7

Rédaction :

Monika Jordan, Franziska Stocker

Organisation :

Design : SPM
 Mise en page : Monika Jordan, Franziska Stocker
 Impression : Fotorotar AG, Egg/ZH
 Traductions : weiss traductions, Zurich

Sources photographiques :

Nous remercions les photographes pour l'utilisation gratuite de leurs clichés.

Page de titre : Walter Imhof; **S.3 :** archives SPM ; **S. 4 :** Göpp Berweger; **S. 5 :** WADI; **S. 6 :** Beat Schweizer; **S. 7 :** Una Sigvattsdottir; **S. 8 :** Manuela Wilhelm; **S. 9 :** Anthroscap; **S. 10 :** WADI; **S. 14 :** Christine Eberlein

Portraits : SPM

Tirage :

4 000 exemplaires

Copyright :

2009 Société pour les peuples menacés Suisse



La Société pour les peuples menacés est une organisation d'utilité publique reconnue par le ZEWO.

Les minorités et peuples indigènes ont toujours besoin de notre soutien !

Jeux Olympiques 2008 : une fête d'ouverture flamboyante, une organisation parfaite et des champions olympiques rayonnants ; le gouvernement a investi des millions de yuans pour transformer le plus grand évènement sportif en une opération publicitaire pour la Chine. Quasiment au même moment, les protestations pacifistes des moines bouddhistes contre soixante années d'oppression étaient terrassées. Cette vio-



lence incontrôlée a engendré une vague de solidarité internationale pour le peuple tibétain et fit du relais de la flamme olympique un désastre médiatique pour le gouvernement chinois.

Les médias et le public international sont toutefois restés sourds aux protestations d'une minorité musul-

mane du Nord-Ouest de la Chine, les Ouïghours, tout aussi rudement opprimée par les autorités. La Société pour les peuples menacés (SPM) a soutenu dans sa campagne olympique les deux causes, celle du peuple tibétain comme celle des Ouïghours. Nous avons invité la militante des droits de l'Homme et présidente du Congrès ouïghour mondial (WUC), Rebiya Kadeer, et avons ouvert les portes des médias et de la politique à cette courageuse militante. Nous avons demandé au gouvernement suisse d'accueillir au moins l'un des 17 Ouïghours innocents retenus prisonniers à Guantánamo.

Cette année, la SPM a participé à plusieurs actions pour la défense des droits des minorités et peuples autochtones : elle s'est engagée notamment en faveur des droits des réfugiés tchétchènes, des peuples autochtones des forêts du Bassin du Congo, des Kurdes et des Roms ainsi que pour la condamnation et l'empêchement de génocides, en particulier au Darfour/Soudan.

Tel que le rapport annuel le montre, les activités de la SPM se sont révélées aussi diverses que variées l'année passée. Nous souhaitons ici remercier tous nos membres, donatrices et donateurs, les fondations ainsi que les autorités publiques pour leur soutien qui ont permis notre engagement. Nous espérons pouvoir compter sur leur aide également en 2009, malgré une situation économique internationale tendue. Car sans eux, notre travail de défense des droits des minorités et peuples autochtones est impossible !



Dr. Ruth-Gaby Vermot-Mangold, présidente de la Société pour les peuples menacés Suisse

Dr Ruth-Gaby Vermot-Mangold
Présidente

Christoph Wiedmer
Directeur

Chine : médailles à Pékin, génocide et torture au Tibet et au Turkestan oriental

L'année 2008 fut entièrement consacrée aux Jeux Olympiques. Soucieux de sa renommée, la Chine, pays d'accueil, a réservé en prévision du grand événement un sort particulièrement dur aux contestataires. Les libertés de la presse et d'expression ont été quasiment réduites à zéro et les violations des droits de l'Homme envers les minorités ethniques et religieuses, telles que les Tibétains ou les Ouïghours se sont multipliées.

Avant et pendant les Jeux Olympiques, la SPM s'est adressée aux autorités publiques (inter)nationales par divers appels et activités. Suite à la Journée internationale de la femme, le 8 mars, pendant laquelle le destin affligeant des femmes d'origine tibétaine, ouïghoure ou mongole et leurs situations dramatiques étaient dénoncés, la SPM commença sa campagne olympique en Chine. Elle a fortement critiqué les procédés violents employés par le gouvernement chinois envers les protestations pacifistes des moines tibétains pour les 49 ans de la répression sanglante contre l'insurrection du peuple en 1959 et contre les violations répétées des droits de l'Homme telles que les arrestations en masse, la restriction de liberté d'expression et de réunion, les retraits des documents de voyage et les déportations.

Dans l'édition du mois de juin notre revue Nouvelles, nous avons abordé dans le détail la persécution et la discrimination des minorités en Chine. À la suite de la visite en avril de la militante des droits de l'Homme et plusieurs fois nommée pour le Prix Nobel de la paix, Rebiya Kadeer, plusieurs entretiens médiatiques et activités

se sont tenus afin d'alerter sur la situation précaire des minorités en Chine. Nous avons demandé au gouvernement suisse d'accueillir au moins l'un des 17 Ouïghours innocents retenus prisonniers à Guantánamo.

Un autre signe de soutien contre la répression chinoise fut la manifestation de solidarité pour le Tibet sur la Place fédérale de Berne, organisée par la SPM et diffu-



*Christoph Wiedmer,
directeur*



rentes organisations non gouvernementales (ONG) et quelques partis. Le 25 avril, environ 8000 personnes se sont réunies pacifiquement, se mobilisant pour la paix et les droits de l'Homme en Chine, dans le cadre de l'allumage de la flamme Olympique tibétaine.

Kurdistan : face à un passé et un présent difficiles

Suite aux 20 ans de l'attaque chimique sur la ville d'Halabja, au Nord de l'Irak, la SPM a organisé diverses manifestations thématiques au mois de mars. Lors de podium mis en place en collaboration avec Green Cross, des témoins des attaques chimiques, des spécialistes irakiens et des experts internationaux ont dis-



cuté des conséquences à long terme de la campagne d'anéantissement de Saddam Hussein sur la population habitant la région d'Halabja. De plus, la SPM a organisé avec succès une projection sur le thème des mutilations génitales au Nord de l'Irak suivie d'un débat.

Le Groupe parlementaire pour les relations avec le peuple kurde, initié et conseillé par la SPM, a pu discuter à de nombreuses occasions avec les organisations kurdes de

la diaspora au sujet de la politique extérieure et intérieure suisse et des interventions possibles de la Suisse en faveur des droits de l'Homme pour les Kurdes.

Au cours de l'année 2008, la pression publique de la part des organisations des droits de l'Homme et de protection de l'environnement tout comme de la SPM s'est accrue massivement contre le projet de barrage d'Illisu dans l'Est de la Turquie insuffisamment préparé sur les plans écologique, social et des droits de l'Homme. Divers Etats européens, entre autres la Suisse, avait prévu une assurance contre les risques à l'exportation. La SPM dénonçait surtout le déplacement de 60 000 personnes, en majorité kurdes ou issues d'autres minorités. La suspension des crédits et des garanties pendant 6 mois, annoncée en décembre par l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV), s'est avérée un grand succès.

Tchéchénie : pas de refoulement des réfugiés

Bien que la violence ait légèrement diminué en comparaison des années précédentes, des atteintes continuent de survenir, dont les organismes de l'Etat sont souvent les auteurs. Arrestations illégales, torture, enlèvements et assassinats alimentent un climat de peur installé en toute impunité.

En 2008, l'Office fédéral des migrations (ODM) a considéré la situation en Tchétchénie comme sûre, malgré les informations claires et avertissements des différentes organisations (inter)nationales des droits de l'Homme, et a décrété vouloir à partir d'août renvoyer les demandeurs



*Franziska Stocker,
responsable de la
communication*



*Kaspar Haller,
responsable des
affaires politiques*

d'asile dans leur pays d'origine. LA SPM a vivement condamné cette modification d'orientation pour les demandeurs d'asile tchéchènes et a protesté au côté de nombreuses organisations des droits de l'Homme, de parlementaires et de ressortissants suisses et étrangers, contre la décision de l'ODM.

À l'occasion d'une conférence de presse organisée par la SPM et d'autres ONG ainsi que dans un courrier adressé au directeur de l'ODM, les autorités publiques ont été priées de réexaminer la situation en Tchétchénie et de réfléchir à la modification d'orientation. Dans son interpellation présentée au Conseil fédéral, le Conseiller national Joseph Lang (Zoug) soutient ces requêtes. Malgré le désaccord de comités internationaux tels que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) avec l'analyse de l'ODM, l'Office est resté campé sur sa position et ne s'est pas montré intéressé par un échange d'informations avec les organisations des droits de l'Homme. La campagne d'information de la SPM a tout de même indirectement porté ses fruits puisque jusqu'à la fin de l'année aucun Tchétchène n'a été reconduit dans son pays.

Roms : un avenir incertain au Kosovo

En amont de la Déclaration d'indépendance du Kosovo et de sa reconnaissance par la Suisse, la SPM dénonce la situation de précarité de la minorité rom et relève le besoin d'aide. En mai, lors d'une visite organisée par la SPM en Suisse, Paul Polansky, militant pour la cause des Roms, a informé le Groupe parlementaire pour les droits de l'Homme ainsi que les journalistes suisses de la situation actuelle et des perspectives des réfugiés roms

au Kosovo et en Suisse. La SPM a également organisé une table ronde sur le thème « Roms au Kosovo, quel devenir ? », pendant laquelle les ONG suisses ont discuté de la situation difficile de la minorité au Kosovo.

Depuis l'automne 2008, la SPM s'est particulièrement impliquée dans deux domaines : elle s'est d'une part alliée à une coalition d'ONG afin de faire contrepoids dans un combat électoral potentiellement raciste avant les votations sur la liberté de circulation et pour assurer



un travail d'information auprès des médias et de la politique. D'autre part, la SPM a intensifié son soutien pour la campagne internationale réclamant l'évacuation d'environ 650 réfugiés roms, vivant depuis des années sur des terrains de mines désaffectées, contaminés au plomb dans le Nord du Kosovo. Malgré des problèmes

de santé graves, ces Roms ne possèdent aucune perspective d'amélioration de leur situation.

Empêcher et condamner le génocide et les crimes contre l'humanité : des thèmes toujours d'actualité

À l'occasion du 60e anniversaire de la Convention de l'ONU contre le génocide, le 9 décembre 2008, la SPM a estimé important de poursuivre tout au long de l'année son engagement pour la lutte contre le génocide. Outre les travaux d'information au public, l'envoi de newsletters et les communiqués de presse, une édition de la revue Nouvelles a été consacrée au thème « Génocide et Suisse ». Y ont pris part des spécialistes d'ONG, des



autorités fédérales ainsi que des personnes concernées, s'engageant pour la répression du crime de génocide et l'empêchement de nouveaux génocides.

Lors d'une conférence organisée pour le 60e anniversaire au Kursaal de Berne, la SPM a pu saluer de nombreuses personnalités en tant qu'intervenant(e)s et au comité de patronat. Plus de 120 invités ont permis à cet échange international de remporter un grand succès grâce à des exposés et des podiums de discussion captivants.

Une vaste ratification au niveau international de la Convention de l'ONU contre le génocide constitue une préoccupation majeure pour la SPM. La Suisse a été appelée à s'engager activement dans cet objectif et de jouer un rôle de précurseur en matière de transformation des lois et de prévention contre le génocide et les crimes contre l'humanité.

La SPM se préoccupe depuis longtemps du thème du génocide. Elle s'est engagée notamment pour la reconnaissance du génocide en Arménie et pour le traitement du génocide à Srebrenica/Bosnie. En 2008, la SPM a relevé que, malgré les espoirs ayant mené la communauté des Etats à la conclusion de la Convention contre le génocide en 1948, le « crime du crime » n'avait pu être empêché ni au Rwanda ni en Bosnie et ni dans la région soudanaise du Darfour.

La SPM a revendiqué une participation plus importante de la communauté internationale des Etats dans l'arrêt des violations graves portées aux droits de l'Homme au Darfour. En outre, elle s'est engagée pour une application effective du mandat d'arrêt lancé par la Cour pénale internationale de La Haye contre le président soudanais Omar al-Bashir, accusé de crime de guerre et de crime contre l'humanité.



*Shoma Chatterjee,
coordinatrice de
projets*

Kurdistan : soutien de la population d'Halabja

La SPM est engagée depuis longtemps pour la création d'une société démocratique dans la région autonome du Kurdistan au Nord de l'Irak. Suite à des travaux préliminaires intenses, la collaboration avec l'organisation pour le développement WADI, rencontrant sur place un fort succès depuis de nombreuses années, a pu être entamée début 2008. Dans la région d'Halabja, particulièrement touchée par la campagne d'anéantissement de Saddam Hussein, la SPM soutient divers projets en faveur de la population civile. Outre un centre pour femmes, des équipes médicales mobiles et des bus ludiques pour les enfants, WADI organise gère en particulier la radio communale indépendante pour les jeunes « Dange Newe » à Halabja.



*Regula Hafner,
coordinatrice de
projets*

Afghanistan : formation de 50 enseignant(e)s des droits de l'Homme

Malgré l'intensification du conflit en Afghanistan, la SPM soutient en 2008 aussi le réseau des organisations pour les droits de l'Homme et les communautés civiles afghanes (CSHRN), ayant pour objectif d'ancrer dans la société afghane et dans les relations entre l'Etat et ses citoyen(ne)s les valeurs des droits de l'Homme. Il a publié un manuel sur le rôle et les droits de la femme et a formé 50 enseignant(e)s des droits de l'Homme, ayant pour mission d'assurer une haute qualité de débat sur les droits de l'Homme en Afghanistan. À l'appui de communiqués de presse et de conférences, des thèmes importants touchant aux droits de l'Homme ont pu être abordés et le débat public dans la société afghane s'en est trouvé renforcé. LA SPM a encouragé

le renforcement des compétences des membres du réseau dans les domaines de la gestion de projet et du



développement institutionnel. Dans un futur proche, le CSHRN devrait être capable de remplir des missions complexes sans le conseil de pays étrangers.

Les peuples autochtones des forêts dans le Bassin du Congo : étapes supplémentaires en faveur de la participation

Le Bassin du Congo abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde. Les industries internationales du bois, dont certaines suisses, se partagent l'utilisation de surfaces forestières immenses. Jusqu'à présent, les entreprises s'approprièrent le droit d'utiliser un domaine forestier sans demander d'autorisation au gouvernement local. Les pygmées vivant dans ces forêts ne peuvent même pas participer au partage des richesses du pays et

continuent de vivre dans une grande pauvreté. La SPM s'engage pour que les peuples des forêts acquièrent un droit de participation et de décision quant à l'utilisation de leurs forêts.

En 2008, la SPM a visité cinq concessions forestières de trois entreprises de bois dans le Bassin du Congo. L'objectif était d'analyser les conflits entre les peuples touchés par le déboisement et les entreprises ainsi que d'établir de nouvelles procédures et de nouveaux



instruments permettant de mieux protéger les droits des peuples des forêts. La SPM s'est inspiré d'un principe de droit international, à savoir le « Consentement libre, préalable et éclairé ». Ce principe exige des entreprises qu'elles informent en détail les peuples des forêts sur l'utilisation prévue de la forêt puis soumettent le projet à l'autorisation de ces derniers. En octobre, la SPM a publié, en collaboration avec d'autres ONG, un rapport

détaillé avec des propositions concrètes servant de base pour une meilleure entente entre les peuples autochtones et les entreprises. Il est à souhaiter qu'une gestion durable de la forêt soit ainsi atteinte, utile également au bien-être des peuples des forêts.

Tchéchénie : lutte contre la culture de l'impunité

L'ouverture d'un centre d'informations dans la capitale tchéchène Grosny a suscité une grande satisfaction au sein de la SPM. Le forum de société civile tchéchène initié par la SPM, réunissant de nombreuses organisations de soutien tchéchènes et des personnalités, offre à ses membres ainsi qu'aux ONG locales des formations continues dans le domaine de la gestion de projet et propose une analyse de projet individuelle. Aussi bien à Grosny qu'en Europe et aux Etats-Unis, de nouveaux membres ont adhéré au forum de société civile. La SPM ainsi que le forum regrettent vivement le décès en août de l'ex-coordinatrice pour l'Europe, Tina Brussel. Nous lui sommes très reconnaissants de son engagement et de toute la force qu'elle a bien souvent et généreusement investie au service du projet.

Toujours en collaboration avec les organisations locales de défense des droits de l'Homme, la SPM a réuni et analysé en 2008 du matériel d'information supplémentaire et des documents relatifs au conflit en Tchétchénie. Le Nord du Caucase reste toujours marqué par la culture de l'impunité en cas de violation des droits de l'Homme depuis les années 90. Le matériel d'archives sera mis à disposition des ONG, avocat(e)s et chercheurs/euses qui s'engagent dans la lutte contre la violation des droits de l'Homme en Tchétchénie.



*Marcel Bärtschi,
responsable de
l'administration et
des finances*

Rapport de prestation

Malgré une situation économique tendue, la SPM clôt l'année 2008 avec des dépenses d'un montant total de CHF 1 536 178.- et un gain de CHF 1 488 124.- avec un bénéfice réjouissant de CHF 33 246.-. Le capital de l'organisation s'élevait au 01.01.2009 à un montant de CHF 112 880.-. La liquidité a été assurée pendant toute l'année de même que les obligations de la SPM liées aux fonds destinés à des projets spécifiques.

Du côté des dépenses, les frais de salaire ont légèrement augmenté en 2008 et ont été financés en partie par le



*Elizabeth Ndungi,
collaboratrice de
l'administration et
des finances*



biais de projets. Dans le domaine Communication, qui comprend aussi tout le marketing de la SPM, les dépenses s'élèvent à plus de CHF 562 678.-, donc plus que

l'année précédente. Toutefois, les recettes sont aussi plus élevées dans ce domaine, grâce à la stratégie de la SPM consistant à augmenter le nombre de membres et de donateurs/trices.

En 2008, la SPM a trouvé 3 800 nouveaux membres, ce qui fait un total de 8 000 membres environ. Les dépenses dans les domaines des projets, du travail politique et des campagnes ont nettement augmenté par rapport à 2007. Ce fait s'explique par l'expansion de ces domaines. Du côté des recettes, on note une nette augmentation des cotisations des membres et une baisse des cotisations d'organisations (fondations p. ex.) et des contributions publiques.

Explications des comptes annuels et bilan

Le bilan et les comptes annuels ont été examinés par la fiduciaire TIS GmbH. Elle en a conclu que les comptes annuels donnent une idée fidèle de la situation financière et de la fortune de la SPM, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux lois suisses et aux statuts de la SPM. La fiduciaire TIS confirme également que les dispositions du label de qualité ZEW0 sont respectées, garantissant ainsi une gestion consciencieuse et conformément aux buts.

Les frais de fonctionnement du secrétariat ne sont pas grevés sur d'autres catégories. De même, les frais de personnel ne sont pas grevés sur d'autres catégories, à l'exception des frais de personnel financés par les fonds pour projets. Ces coûts sont entièrement englobés dans le de l'administration.

Bilan*

31.12.2008

31.12.2007

Actifs

Disponibilité	312 821.09	332 108.22
Créances	77 173.95	30 098.25
Régularisation comptable des actifs	4 740.90	4 740.90
Actif circulant	394 735.94	366 947.37
Mobilier, installations	1.00	1.00
Actif immobilisé	1.00	1.00
Total Actifs	394 736.94	366 948.37

Passifs

Engagements à court terme	150 322.34	74 608.00
Autres fonds de tiers à court terme	32 500.00	32 371.85
Total capital étranger	182 822.34	106 979.85
Total des fonds libres	0.00	34 000.00
Total capital fonds	99 033.66	146 334.35
Capital de l'organisation	79 634.17	60 872.28
Gain/perte de l'année respective	33 246.77	18 761.89
Total capital de l'organisation	112 880.94	79 634.17
Total Passifs	3 94 736.94	332 948.37

* Le bilan ainsi que les comptes annuels complets peuvent être commandés auprès de la SPM et téléchargés du site web.

Comptes annuels

	2008	2007		2008	2007
Revenu			Ventes calendrier et matériel	7 333.00	6 757.65
Cotisations membres	473 080.80	254 286.20	Abonnements revue	3 835.00	4 305.20
Cotisations stands SA	0.00	5 803.20	Intérêts	645.67	296.50
Cotisations stands SR 07	14 871.85	291 878.15	Autres revenus	3 735.34	437.20
Cotisations stands SR 08	118 086.00	0.00	Dissolution des provisions	0.00	0.00
Cotisations stands SRF 08	213 927.00	0.00	Total autres revenus	15 549.01	11769.55
Contributions organisations, secteur public	16 000.00	76 832.00	Total revenu	1 488 124.14	1 034 278.97
Contributions org., secteur public (fonds liés)	502 944.28	229 555.50			
Contributions org., sect. public (fonds non liés)	47 341.75	0.00	Charges		
Contributions de campagnes de fonds (fonds liés)	0.00	4 223.00	Salaires (tous les collaborateurs)	-401 661.16	-359 522.04
Contributions émanant de consultations politiques	0.00	4 250.00	Charges sociales	-61 493.83	-51 469.11
			Salaires financés par les fonds, déduits des projets	132 278.53	108 118.03
Total contribution	1 386 251.68	866 828.05	Formation du personnel	-525.00	-550.00
Dons	57 527.05	117 222.77	Loyer et charges	-22 044.90	-22 166.90
Report Mailing	30.00	0.00	Matériel de bureau	-10 599.72	-8 075.75
Mailing	270.00	14 351.50	Ports divers	-3 486.31	-4 523.51
Mailing	310.00	5 347.70	Téléphone, téléfax, site web	-6 549.28	-5 642.60
Mailing	6 550.00	5 321.20	Frais de déplacement divers	-2 040.91	-745.20
Mailing	6 900.15	0.00	Frais divers	-2 431.15	-5 966.87
Mailing	12 036.25	0.00	Frais bancaires et postals	-2 231.88	-1 952.78
Campagne de fonds villages d'Afghanistan	0.00	100.00	Assurances	-437.80	-437.80
Campagne de fonds San	0.00	660.00	Acquisitions du secrétariat	-38 275.30	-16 460.75
Campagne de fonds livres d'enfants Tschétchénie	0.00	5 230.00	Rapport annuel	-3 469.45	-2 959.20
Campagne de fonds Congo et Balkans	0.00	611.80	Révision, Zewo	-2 755.70	-1 991.40
Campagne de fonds peuples de l'Arctique	0.00	11 032.40	Divers	-10 063.95	-4 238.33
Reports aux fonds émanant de camp. de fonds	0.00	-4 223.00	Charges de l'admin. fin. par fonds, déduit des proj.	55 661.28	46 589.55
Total Dons	86 323.45	155 654.37	Total charges de l'administration	-380 086.53	-3 32020.66

Comptes annuels

	2008	2007		2008	2007
Prise en charge des membres	-7 932.46	-3 212.10	Coûts administratifs des dossiers	520.00	-40 738.25
Publication Vielfalt	-23 923.79	-26 548.23	Coûts administratifs campagne ILO	0.00	-67.00
Publication Nouvelles	-8 748.65	-4 251.25	Coûts admin. campagne gens de voyage	0.00	-149.80
Campagne de stands SR 07	-90 443.93	-292 597.60	Coûts admin. campagne Europe de l'Est	-377.20	-2 170.89
Campagne de stands SR 06	-12 094.30	0.00	Coûts admin. campagne Kurdes	-3 711.35	-50.00
Frais campagne de stands	-1 802.30	0.00	Coûts admin. campagne Chine	-1 949.24	0.00
Campagne de stands SR 08	-121 550.99	0.00	Coûts admin. campagne Darfour	-108.00	0.00
Campagne de stands SRF 08	-276 222.54	0.00	60 ans Convention contre le génocide	-20 408.10	0.00
Mailing	-6 065.55	-5 812.00	Coûts admin. autres dossiers politiques	-429.66	-1 695.50
Mailing	0.00	-5 245.35	Total coûts administratifs des dossiers	-26 463.55	-44 871.44
Mailing	-7 703.75	-8 959.51	Total charges	-1 536 178.06	-984 223.30
Relations publiques et médias, internet	-205.85	-2 153.70	Résultat extraordinaire	0.00	0.00
Achat calendrier et matériel d'information	-4 797.26	-4 889.85	Total résultat extraordinaire et externe	0.00	0.00
Coûts de consultations et frais divers	-1 186.70	-5 828.65	Revenus de fonds internes liés	0.00	0.00
Total charges de la communication	-562 678.07	-365 742.48	Attributions de fonds liés	-494 948.18	-233 778.50
Projet éducation droits de l'Homme Afghanistan	-127 690.26	-123 299.52	Utilisations de fonds liés	542 248.87	236 484.72
Projet archive Tchétchénie	-94 547.41	-33 776.76	Transfers de fonds internes liés	0.00	0.00
Projet forum Tchétchénie	-12 854.91	-59 952.23	Total fonds liés	47 300.69	2 706.22
Projet Afrique bois (FPIC)	-26 951.04	-6 812.21	Revenus de fonds internes libres	0.00	0.00
Projet Coop. au développement au Kurdistan	-275 792.05	0.00	Attributions de fonds liés	-16 000.00	-34 000.00
Projets divers	-19 413.20	0.00	Utilisations de fonds liés	50 000.00	0.00
Contrib. à des projets externes (fonds liés)	0.00	-2 744.00	Transfers de fonds internes liés	0.00	0.00
Contr. à des projets externes (fonds liés)	0.00	-10 000.00	Total fonds libre	34 000.00	-34 000.00
Contr. à des projets externes	-2 404.00	0.00	Résultat avant attribution au capital de l'organ.	33 246.77	18 761.89
Cotisation de membre à SPM Internationale	-6 697.04	-5 004.00	Bénéfice net annuel	33 246.77	18 761.89
Cotisation membres à organisations partenaires	-600.00	0.00			
Total charges des projets	-566 949.91	-241 588.72			

La SPM en 2008

La SPM souhaite remercier de tout cœur les nombreuses personnes qui ont collaboré au sein de l'organisation, soit dans le cadre d'un stage, soit en travaillant comme bénévole. Les nombreuses heures de travail que ces personnes ont accompli en tant que collaborateurs dans différents domaines sont très précieuses. Nous remercions également vivement les membres du comité pour leur travail à titre honorifique.

Ce travail bénévole signifie une énorme plus-value pour la SPM : En 2008, les collaborateurs bénévoles et les membres du comité ont travaillé en tout 4 670 heures pour notre organisation. Pour un salaire horaire de CHF 25, cela correspond à un montant de CHF 116 750.

Comité : Ruth-Gaby Vermot-Mangold (présidente), Göpf Berweger (président adjoint), Sonja Beeli-Zimmermann (depuis novembre), Remo Gysin, Thomas Huonker, Josef Lang, Carlo Sommaruga, Urs Zschokke

Directeur, responsable de projets :

Christoph Wiedmer

Responsable de la communication, suppléante du directeur :

Franziska Stocker

Responsable des affaires publiques : Kaspar Haller

Responsable de l'administration et des finances : Marcel Bärtschi

Coordination de projets : Shoma Chatterjee (Programme Tchétchénie), Regula Hafner (Projet Afghanistan)

Collaboration à la communication : Géraldine Ayer, Dilsad Grifone-Ilik, Franziska Lombardi, Sabine Schaller

Collaboration aux affaires publiques : Nadia Imgrüt, Natalia Varsova

Collaboration aux projets : Julia Dubois, Nicole-Cécile Herzog, Sandra Julius

Collaboration à l'administration et aux finances : Elizabeth Ndungi, Heidi Dobler-Abt, Sonja Maire, Halima Yussuf



Collaboration rédactionnelle Vielfalt/Nouvelles : Peter J. Betts, Anne-Chantal Daum, Alexandra György

Traductions : Géraldine Ayer, Christiane Gaeumann, Sabina Gerber, Fabienne Ghali, Marine Girardin, Stefan Haderer, Helena Herrera, Fabienne Hourtal, Caroline Imesch, Emmanuelle Pasqualetto, Sabine Scheiben, Joel Ben Zeineb.

La SPM Suisse en tant qu'association

La Société pour les peuples menacés Suisse (SPM Suisse), qui a son siège à Berne, est membre de la Société pour les peuples menacés International. En tant que tel, elle a un statut consultatif auprès du Conseil économique et sociale (ECOSOC) de l'ONU à Genève et auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. La SPM Suisse est indépendante sur le plan institutionnel, mais travaille selon les principes de la SPM International.

Fondements juridiques

Nom:

Gesellschaft für bedrohte Völker Schweiz
Société pour les peuples menacés Suisse
Società per i popoli minacciati Svizzera
Societat per ils pievels periclitads Svizra

Forme juridique:

Association

Statuts:

Les statuts ont été adoptés par l'assemblée constitutive du 20 mai 1989 et révisés la dernière fois par l'assemblée générale du 13 octobre 2006 à Berne.

But de l'association (cf. lignes directrices)

La SPM est une organisation de défense des droits de l'Homme qui s'engage pour les minorités et les peuples autochtones persécutés ainsi que pour la diversité culturelle. Le travail de la SPM est empreint de l'idée que les droits de l'Homme sont universels. La SPM documente les violations des droits de l'Homme, informe et sensi-

bilise le public sur les questions relatives aux droits de l'Homme et elle représente les intérêts des victimes contre les administrations et les instances décisionnelles. La SPM soutient au niveau local les efforts qui s'inscrivent sur le long terme et qui visent au renforcement des droits des minorités et des peuples autochtones, ainsi qu'à la diversité culturelle. La SPM travaille au niveau national et international avec des organisations et des personnes qui poursuivent les mêmes buts que la SPM.

Organes

Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe supérieur de la SPM Suisse. Elle élit les membres du comité (mandat de deux ans) et les réviseurs des comptes (mandat d'un an). Lors de l'assemblée annuelle, les membres votent le rapport annuel et les comptes annuels. La présidente a été réélue lors de l'assemblée générale de novembre 2008. Les autres membres du comité se représenteront à l'élection lors de l'assemblée de 2009 ou de 2010.

Comité

Le comité est l'organe directeur de la SPM Suisse. Il est responsable de la direction générale des affaires et de l'orientation stratégique. Il approuve le budget annuel, le rapport et les comptes annuels à l'attention de l'assemblée générale.

Secrétariat

Le secrétariat est l'organe exécutif de la SPM Suisse. Il est en contact régulier avec le comité et les membres de la Société. Les organigramme de l'association et du secrétariat peuvent être consultés sur le site Web.

- J'adhère** à la Société pour les peuples menacés en tant que **membre** et je reçois gratuitement la revue *Nouvelles*:
- membre bienfaiteur**, cotisation min. CHF 100.-
 - membre**, cotisation min. CHF 60.-
 - membre non-salarié**, cotisation min. CHF 40.-
 - je veux payer par **LSV ou DD**, envoyez moi svp le formulaire correspondant
- Je souhaite **collaborer** avec la Société pour les peuples menacés:
- Collecte de signatures** dans le cadre de pétitions
 - Travail administratif** (p.ex. envois)
 - Collaboration lors de manifestations**
 - Traductions** (français-allemand; allemand-français)
 - Traductions** (français-anglais; anglais-français)
 - _____
- Je veux faire un **don**, envoyez moi svp un bulletin de versement
- Je m'abonne à la **revue bisannuelle *Nouvelles*** (Abonnement annuel CHF 20.-, frais de port inclus)
- Je m'abonne à la **newsletter électronique gratuite** (préciser votre adresse e-mail au bas de ce formulaire)
- Prénom: _____
- Nom: _____
- Rue: _____
- NPA/Lieu: _____
- Téléphone: _____
- E-Mail: _____



Une voix pour les persécutés.

Société pour les peuples menacés ● Wiesenstrasse 77 ● CH-3014 Berne
 Téléphone: 031 311 90 08 ● Fax: 031 311 90 65 ● E-Mail: info@peuples-menaces.ch
 Internet: www.peuples-menaces.ch ● PC 30-27759-7

V
 société pour
 les **peuples**
 menacés